

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif,
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative,
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy

www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



FORMATION



LA COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE

Livret de contenu
(VERSION JUILLET 2020)

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « **La comptabilité associative** » dont le but est de former les dirigeants associatifs à la tenue de leurs comptes et à la présentation de ceux-ci à leurs membres ou financeurs publics.

OBJECTIFS GENERAUX



- Connaître les obligations légales et statutaires liées à la comptabilité associative.
- Comprendre les principes de gestion comptable ainsi que le Plan Comptable Associatif.
- Appliquer les principes du Compte de Résultats, du Bilan, et du Budget Prévisionnel.

PUBLIC CIBLE



- Dirigeants.
- Futurs dirigeants.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés.

FORMATEUR : Robert Sauvy, trésorier CDOS 74

| Formation | Dates | Lieux | Horaires |
|---|------------------------------------|--------------------|-----------|
| La comptabilité associative : | 20 octobre 2020 | Annecy | 18h-21h |
| Bilan, Compte de Résultat, Budget Prévisionnel, Plan Comptable Associatif | 3 novembre 2020 | La Roche sur Foron | 14h/17h |
| | 1 ^{er} et 8 décembre 2020 | Visio-conférence | 18h-20h30 |

CONTENU DE LA FORMATION

COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE



Aptitudes et compétences visées :

- **Savoir tenir une comptabilité** :
 - Les obligations légales.
 - Les obligations statutaires.
 - Les destinataires de la comptabilité.
- **Connaître la méthodologie de tenue comptable** :
 - Les principes de gestion.
 - Le plan comptable.
- **Identifier les principaux documents comptables** :
 - Le compte de résultat.
 - Le bilan.
 - Le budget prévisionnel.

Prérequis :

Pas de prérequis.

Matériel à prévoir en visio-conférence : ordinateur, mobile, caméra, micro, connexion internet.

Délai d'accès :

48 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

Tarifs :

- Bénévoles associatifs : 5 euros.
- Particuliers : 5 euros.
- Salariés : 30 euros/heure, sessions spécifiques, nous contacter.

Organisation pédagogique :

Etude de cas collectif tout au long de la formation.

Evaluation :

Etude de cas pour mesurer les connaissances acquises tout au long de la formation.

Quizz de type QCM en fin de formation.